



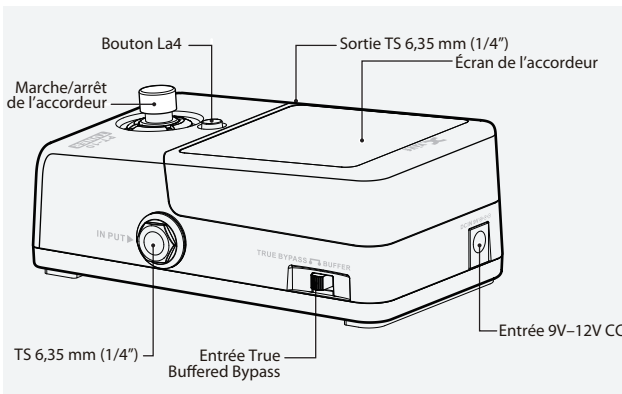
PT-10

# PÉDALE ACCORDEUR

Manuel français

www.xvive.com

| FONCTIONNALITÉS & CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES |                                        |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------|
| Mode d'accordage                              | Chromatique                            |
| Précision d'accordage                         | ±1 cent                                |
| Plage de détection                            | La0 – Do8                              |
| Hauteur de référence                          | La430 – La450 Hz (par défaut : 440 Hz) |
| Impédance d'entrée                            | 470k                                   |
| Impédance de sortie                           | 100 Ω                                  |
| Réponse en fréquence                          | 20 Hz – 20 kHz                         |
| THD + Bruit                                   | <0,1 %                                 |
| Alimentation électrique                       | 9V-12V CC (centre négatif)             |
| Consommation électrique                       | <100 mA                                |
| Entrée/Sortie                                 | TS 6,35 mm (1/4")                      |
| Type de bypass                                | True Bypass/Buffered Bypass            |
| Dimensions                                    | 67 X 115 X 48 mm                       |
| Poids                                         | 375 g                                  |



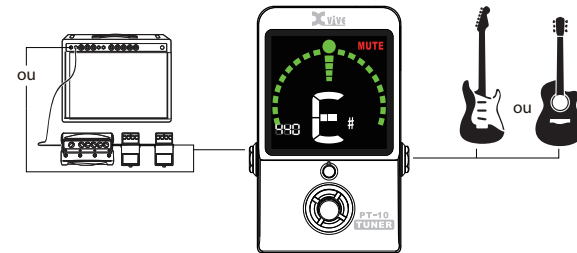
– 01 –

## DÉMARRAGE RAPIDE

### CONFIGURATION

Ajoutez l'accordeur à votre chaîne de signal :

- À l'aide d'un câble d'instrument 6,35 mm, branchez votre guitare/basse/instrument à l'entrée de l'accordeur (INPUT)
- Connectez la sortie (OUTPUT) à votre ampli, pédalier ou interface audio
- Connectez un bloc d'alimentation 9V-12V CC (pôle négatif au centre)

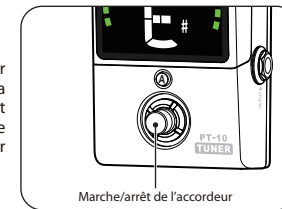
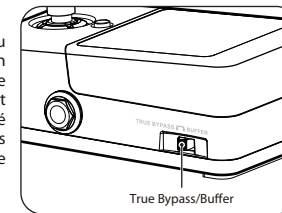


### BUFFER

T-10 peut être réglé sur True Bypass ou Buffered Bypass. Buffered Bypass est un bon choix si vous utilisez de longs câbles et/ou de nombreuses pédales entre votre instrument et votre ampli. Si vous voulez une pureté tonale et que vous avez une installation plus petite, le True Bypass est la meilleure solution.

### ON & OFF

Appuyez sur le commutateur au pied pour activer l'accordeur : l'écran va s'allumer et la sortie sera mise en sourdine. Le fait d'éteindre l'accordeur permet au signal de l'instrument d'être transmis à l'amplificateur et éteint l'écran de l'accordeur.

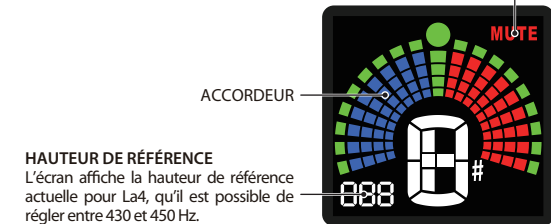


– 02 –

## MARCHE/ARRÊT DE L'ACCORDEUR

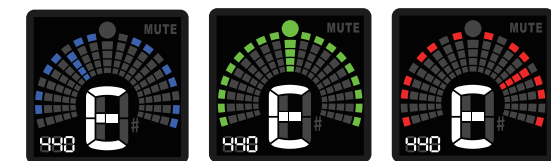
### MUTE

Lorsque le commutateur au pied est désactivé, la sortie est mise en sourdine et la LED MUTE va s'allumer.



**HAUTEUR DE RÉFÉRENCE**  
L'écran affiche la hauteur de référence actuelle pour La4, qu'il est possible de régler entre 430 et 450 Hz.

## ACCORDEUR



- La note sur laquelle vous vous accordez est affichée en blanc au milieu.
- Les points bleus indiquent que vous êtes accordé en bémol et que vous devez vous accorder sur une note plus aiguë
- Les points rouges indiquent que vous êtes accordé en dièse et que vous devez vous accorder sur une note plus grave
- Une note parfaitement accordée est indiquée par un cercle vert au centre, avec des points verts de chaque côté.

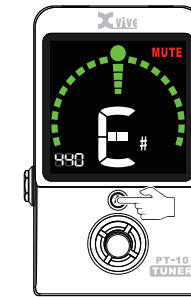
- Détection des notes chromatiques : C (Do) C# (Do#) D (Ré) D# (Ré#) E (Mi) F (Fa) F# (Fa#) G (Sol) G# (Sol#) A (La) A# (La#) B (Si)
- Hauteur de référence standard par défaut (440 Hz)

– 03 –

## HAUTEUR DE RÉFÉRENCE (LA4)

**PT-10 permet d'ajuster la hauteur de référence de 430 Hz à 450 Hz (par défaut : 440 Hz).**

- Appuyez sur le bouton « A » (La) pour activer le mode réglage. La valeur de la hauteur de référence actuelle va s'afficher. Chaque pression rapide augmente la valeur de 1 Hz.
- Une fois les 450 Hz atteints, elle reviendra à 430 Hz.



## ATTENTION RISQUE D'ÉLECTROCUTION NE PAS OUVRIR



Le symbole représentant un éclair avec une flèche à l'intérieur d'un triangle équilatéral est destiné à alerter l'utilisateur de la présence d'une « tension dangereuse » non isolée à l'intérieur du boîtier du produit qui peut être suffisamment élevée pour présenter un risque d'électrocution pour les personnes.



Le point d'exclamation dans un triangle équilatéral est destiné à attirer l'attention de l'utilisateur sur la présence d'instructions importantes relatives au fonctionnement et à l'entretien du produit dans la documentation associée à ce dernier.

### AVERTISSEMENT :

NE PAS RETIRER LES VIS AFIN DE LIMITER LES RISQUES D'INCENDIE OU D'ÉLECTROCUTION. NE COMPORTE AUCUNE PIÈCE REMPLAÇABLE PAR L'UTILISATEUR. TOUTE RÉPARATION DOIT ÊTRE UNIQUEMENT CONFÉE À DU PERSONNEL QUALIFIÉ.

### AVERTISSEMENT :

NE PAS EXPOSER L'APPAREIL À LA PLUIE OU À L'HUMIDITÉ AFIN DE LIMITER LES RISQUES D'INCENDIE OU D'ÉLECTROCUTION.



Déclaration de conformité :  
Ce produit est conforme aux exigences de la directive CEM 2004/108/EG et à la directive Basse tension 2006/95/EC

– 04 –



Homologations radio : FCC Part 15.249, RSS-247 (Canada), EN 300 440 (Europe), EN 301.489 (Europe) La version coréenne a obtenu la certification KC

Cet appareil est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions applicables de la directive 2014/53/UE. Toutes les séries d'essais radio essentielles ont été effectuées. Fichier DOC détaillé sur notre site web : [www.xvive.com](http://www.xvive.com)

### AVERTISSEMENT IC :

Cet appareil est conforme aux normes RSS non soumises à licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences,
  - (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.
- Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
  - (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

## AVERTISSEMENT CONCERNANT LES RÉGLEMENTATIONS DE LA FCC

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 des réglementations de la FCC. Ces limites sont conçues pour assurer une protection suffisante contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet équipement génère, utilise et peut dégager de l'énergie de radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du fabricant, peut provoquer des interférences préjudiciables aux communications radio. Il n'existe toutefois aucune garantie qu'un équipement particulier ne souffrira pas d'interférences. Si cet équipement entraîne des interférences préjudiciables à la réception des émissions radio ou de télévision, identifiées en mettant l'appareil hors tension, puis sous tension, il est recommandé que l'utilisateur tente de résoudre ce problème au moyen d'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- En réorientant ou en déplaçant l'antenne réceptrice.
- En augmentant la distance séparant l'équipement du récepteur.
- En connectant l'équipement à une prise sur un circuit différent de celui sur lequel est branché le récepteur.
- En obtenant de l'aide auprès du revendeur ou d'un technicien radio/TV expérimenté.



**AVERTISSEMENT:** Cancer et troubles de la reproduction  
[www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov)

– 05 –

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Tenir hors de portée des enfants.
- N'exposez pas le produit à l'humidité à des températures extrêmement élevées.
- Ne mutiliez et ne démontez pas le produit.
- Ne les chauffez pas au-delà de 60°C (140°F). Ne les exposez pas à la lumière du soleil et ne les jetez pas au feu.
- Si votre produit semble défectueux, cessez immédiatement de l'utiliser et contactez votre revendeur agréé ou le service d'assistance Xvive.
- Conservez le produit dans un endroit frais et sec, à température ambiante (environ 20°C/68°F).
- Xvive n'accepte aucune responsabilité pour les dommages résultant d'un abus ou d'une mauvaise utilisation.

## GARANTIE LIMITÉE D'UN AN

Xvive Corporation Ltd. [Xvive] garantit que ses produits sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation pendant une période d'un (1) an à compter de la date d'achat initiale. Veuillez vous rendre sur <https://www.xvive.com> pour enregistrer votre nouvel achat.

Xvive, à sa seule discrétion ou en collaboration avec ses revendeurs agréés, réparera ou remplacera gratuitement tout appareil inspecté par Xvive ou un centre de service agréé Xvive et jugé défectueux pendant la période de garantie. Cette garantie n'est pas transférable.

Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur d'origine, uniquement si le produit a été acheté « neuf dans son emballage d'origine » auprès d'un revendeur Xvive agréé et accompagné d'une preuve d'achat valide indiquant la date d'achat.

### Aux États-Unis :

- Toutes les demandes de garantie Xvive doivent être adressées au détaillant auprès duquel l'appareil a été acheté. Cela s'applique aussi bien aux magasins de détail qu'aux détaillants en ligne.

### En dehors des États-Unis :

- Pour toutes les réclamations sous garantie et hors garantie, l'acheteur doit contacter le revendeur agréé Xvive auprès duquel l'appareil a été acheté dans le pays ou la province où il a été acheté afin d'obtenir des informations sur la manière d'obtenir un service sous garantie ou hors garantie.

### Cette garantie limitée ne couvre pas les éléments suivants :

- Les produits qui ont été modifiés de quelque manière que ce soit ;
- Tout produit dont le numéro de série a été modifié ou supprimé ;
- Les dommages esthétiques extérieurs ou les dommages causés à la finition dus à une mauvaise utilisation ou à l'usure normale ;

- Les produits achetés « d'occasion », les articles répertoriés comme stock de démonstration ou les articles remis à neuf ;
- Les dommages causés au produit ou à ses pièces par un stockage inapproprié de la part de l'utilisateur ;
- Les frais de transport (depuis ou vers le revendeur) ;
- Dommages liés au transport :
  - Les réclamations pour dommages liés au transport doivent être adressées au transporteur (tel que UPS, FedEx).
  - Informez immédiatement le transporteur de tout dommage lié au transport dès la réception des articles endommagés afin de lancer la procédure de réclamation.
  - Nous vous recommandons également de signaler toute réclamation pour dommages liés au transport dans les 48 heures suivant la réception à la boutique agréée auprès de laquelle l'article a été acheté.
  - Conservez tous les documents originaux et les matériaux d'emballage jusqu'à ce que la réclamation pour dommages liés au transport ait abouti à une résolution finale.



– 07 –